

Appel à communications

Santé et Précarité

Journée d'études doctorants – 5 Juin 2014

Depuis septembre 2012, le groupe de jeunes chercheur-e-s et doctorant-e-s « Santé et Précarité » du réseau Santé-Société se réunit régulièrement autour d'articles, ouvrages et de discussions théoriques relatifs à ce champ de recherche. L'aboutissement de ces rencontres sera une journée d'études le 05 juin 2014.

Les termes « précarité » et « précaires » sont entendus ici au sens large, au-delà de la seule précarité financière, englobant les situations de précarités administrative, sociale, culturelle, environnementale ou affective. La « précarité » se définit ainsi selon le déficit durable ou ponctuel des capitaux – économique, social, scolaire etc. – dont disposent les individus. Plusieurs formes de « précarité » retiendront notre attention, qu'elles soient entraînées par le chômage, le statut de « sans-papiers », l'hébergement insalubre et le handicap. L'entrée « précarité » est particulièrement pertinente pour explorer plusieurs sous-champs du domaine de la santé, jusqu'ici relativement cloisonnés, telles que l'évolution de l'organisation du travail, les relations interethniques, la fabrication des politiques publiques de santé ou encore les relations soignants-soignés.

La rencontre s'organisera sous forme d'ateliers thématiques où participeront également des chercheurs et des professionnels du monde médical et institutionnel. L'objectif de cette journée est de réunir des doctorant-e-s et des jeunes chercheur-e-s travaillant sur ces questions, afin de confronter des matériaux empiriques et des analyses théoriques dans une perspective pluridisciplinaire.

Nous invitons doctorant-e-s et jeunes docteur-e-s de toute discipline à nous adresser des propositions de communications. Les contributions issues de terrains en France comme à l'étranger, seront fortement appréciées.

Elles s'inscriront dans l'un des quatre axes suivants :

Axe 1 : New Public Management et accès aux soins des publics précaires

Le New Public Management (NPM) s'impose comme l'outil incontournable de l'application des nouvelles réformes institutionnelles. Il est particulièrement présent à l'hôpital où il tend à s'ériger comme la logique dominante dans l'organisation des soins et à se fondre dans les missions de l'institution. Dans cet axe, nous proposons d'analyser les conséquences du primat des logiques managériales et financières apportées par le NPM sur la prise en charge des populations pauvres et/ou exclues, mission sociale historique de l'hôpital public, et leur accès aux soins (difficultés à obtenir une couverture maladie ou des rendez-vous). Une attention particulière sera portée aux stratégies que les professionnels et les usagers mettent en place en réaction aux changements apportés par le NPM, qu'il s'agisse de stratégies de contournement, d'opposition ou d'adaptation.

Axe 2 : Qui fabrique les politiques publiques en matière d'accès aux soins des personnes précaires ?

La conception des politiques sociales a fait l'objet d'une attention particulière de la part des politistes. William Genieys et Patrick Hassenteufel ont mis en relief le référentiel à partir duquel « les élites du Welfare » au sein des ministères sociaux élaborent les réformes dans un contexte de baisse des budgets. Dans le domaine de la santé, quand ces politiques visent les publics précaires, le secteur associatif agit alternativement pour influencer les politiques et pour les mettre en œuvre. Sur le terrain, les réformes élaborées sont réinterprétées et infléchies dans les lieux de soins et au guichet, les agents et les personnels de soins étant pris entre les contraintes administratives, l'organisation du travail et leurs convictions en matière d'accès aux soins. Nous chercherons à parcourir l'État social de haut en bas pour comprendre le processus de fabrication des politiques d'accès aux soins des personnes précaires. Les propositions qui s'intéresseront aux « étages intermédiaires » (directeurs d'hôpitaux, cadres de santé, formateurs, etc.) par lesquels se transmettent et se traduisent les directives venues d'en haut seront particulièrement appréciées.

Axe 3 : La constitution du sous-champ de la médecine de la précarité

La prise en charge en santé de problématiques liées à la précarité, qu'elles soient sociale, économique ou administrative, s'est largement développée depuis les années 1980. Deux types d'acteurs ont joué un rôle important dans la constitution de ce sous-champ. Il s'agit du monde associatif et humanitaire qui gravite autour du domaine de la santé et d'une frange du monde médical, notamment hospitalier, dont les activités se sont progressivement centrées sur la prise en charge des personnes précaires (maladies infectieuses, gériatrie, permanences d'accès aux soins, etc.). Dans cet axe, seront étudiés les différents processus qui ont permis le développement dans le temps et l'espace de ce sous-champ de la médecine de la précarité, la place qu'il détient dans le champ plus large de la médecine et/ou du monde associatif, ainsi que les dynamiques et la configuration des rapports de force qui le caractérisent.

Axe 4 : La santé mentale au défi de la précarité

Cet axe traitera de deux thèmes : d'une part, un état des lieux de la recherche dans le domaine de la santé mentale des populations dites « précaires » et d'autre part, la configuration du système de soin propre à ce domaine, en se concentrant plus particulièrement sur les professionnels de santé. Plusieurs problématiques seront soulevées : l'articulation entre folie et pauvreté ; le dialogue autour du handicap psychique entre patients, familles et professionnels de santé ; les logiques qui sous-tendent l'accès aux soins au carrefour entre migrations, cultures et classes sociales ; la nécessité ou non d'une prise en charge spécialisée selon les groupes sociaux.

Instructions aux auteurs :

Une proposition (1500 signes) est attendu pour le 15 avril 2014. Il est à envoyer à l'adresse : santeprekarite2014@gmail.com.

Le titre de la proposition doit être impérativement composé du titre de l'axe dans lequel votre communication s'inscrit suivi de votre nom et prénom, et enfin du titre de votre communication.

Les auteurs des communications sélectionnées seront informés à la fin du mois de mars et devront faire parvenir au Comité d'organisation un résumé de 4 pages au maximum. Ce dernier sera transmis aux discutant-e-s, avant le 15 mai 2014.

La journée d'études se déroulera le 05 juin 2014 dans la salle du Conseil B de l'EHESS.

Dans la limite du budget disponible, les frais de transport des participant-e-s, résidant en France métropolitaine, pourront être pris en charge sur demande.

Comité d'organisation :

Céline Gabarro, doctorante en sociologie, Urmis, Université Paris 7

Jérémy Geeraert, doctorant en sociologie, IRIS, Université Paris 13

Marjorie Gerbier-Aublanc, doctorante en sociologie, CEPED, Université Paris Descartes

Caroline Izambert, doctorante en histoire, CRH, EHESS

Pascal Martin, post-doctorant, IRIS, EHESS

Simeng Wang, doctorante en sociologie, Centre Maurice Halbwachs, École Normale Supérieure